

# Les droits des femmes à la croisée des chemins : renforcer la coopération internationale pour une pleine application des cadres juridiques

Conférence organisée par le Conseil de l'Europe  
en coopération avec la Rapporteuse spéciale de l'ONU  
sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences,  
et avec la présidence française du Comité des ministres

CONFERENCE

## : BIOGRAPHIES DES INTERVENANT-E-S

: Conseil de l'Europe  
: Salle G01, bâtiment AGORA  
: Strasbourg, France  
: 24 mai 2019



Mandat de la Rapporteuse spéciale  
sur la violence contre les femmes, ses  
causes et ses conséquences



**Thorbjørn Jagland** a été élu Secrétaire Général du Conseil de l'Europe en septembre 2009. En juin 2014, il a été réélu, et son second mandat a débuté le 1er octobre 2014. M. Thorbjørn Jagland a été le Président du Storting (le Parlement norvégien) de 2005 à 2009. Il est membre du Comité Nobel norvégien, qui décerne chaque année le Prix Nobel de la Paix. Il a exercé les deux fonctions gouvernementales les plus importantes en Norvège : Premier Ministre (1996-1997) et Ministre des Affaires

Étrangères (2000-2001). Après avoir été Ministre des Affaires Étrangères, il a été Président du Comité Permanent des Affaires Étrangères et Président du Comité Élargi des Affaires Étrangères au Storting pendant quatre ans (2001-2005). Il a également été Président du Comité Consultatif de l'EEE durant cette période (2000-2005). En outre, il a occupé un certain nombre d'autres fonctions parlementaires, tel que Chef de la délégation du Storting pour les Relations avec le Parlement Européen pendant six ans. Il était membre du Storting pendant quinze ans. M. Jagland a été le président du Parti Travailleiste norvégien pendant dix ans (1992-2002), et Secrétaire du Parti Travailleiste pendant cinq ans (1987-1992). Il est actuellement Président du Conseil d'Administration du Centre d'Oslo pour la Paix et les Droits de l'Homme et Membre du Conseil d'Administration International au Centre Peres pour la Paix. Il a été Vice-Président de l'Internationale Socialiste de 1999 à 2008, et a présidé le Conseil de l'Internationale Socialiste pour le Moyen Orient de 2000 à 2006. Il a été membre de la Commission d'enquête sur Sharm El-Sheikh (la Commission Mitchell) de 2000 à 2001. Au cours de ces vingt dernières années, Thorbjørn Jagland a beaucoup publié, notamment sur les affaires européennes et internationales. Il a publié quatre livres en Norvège : My European Dream (1990), Letters (1995), Our Vulnerable World (2001), et Ten Theses on the EU and Norway (2003). Il est diplômé en Economie (Université d'Oslo, 1975). Il est né le 5 novembre 1950 à Drammen, Norvège. Il est marié à Hanne Grotjord et ils ont deux enfants.



**Marlène Schiappa**, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, France. Née le 18 novembre 1982 à Paris  
Formation universitaire : Diplômée de communication & nouveaux médias, mention écritures électroniques. Coursus professionnel : Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, jusqu'au 16 octobre 2018 ; Assistante, puis chargée de veille nouveaux médias pour l'agence Euro RSCG ; Journaliste pour Yahoo.fr ; Directrice éditoriale d'une agence de presse ;

Créatrice du réseau "Maman travaille" ; Romancière et essayiste. Mandats électoraux : Adjointe au maire du Mans, Jean-Claude Boulard, Déléguée à l'Égalité à partir de 2014 ; Conseillère communautaire, déléguée French Tech à Le Mans Métropole.



**Dubravka Šimonović** a été nommée Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences en juin 2015 par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour un mandat initial de trois ans (mandat maximum de six ans). Elle est entrée en fonction le 1er août 2015. Mme Šimonović a été membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes entre 2002 et 2014 et en a été la Présidente en 2007 et 2008, la Rapporteuse chargée du suivi de 2009 à 2011 et la Présidente du Groupe de travail du Protocole facultatif en 2011. Pendant plusieurs années, elle a dirigé le Département des droits de l'homme au Ministère des affaires

étrangères de la République de Croatie et a été nommée Ministre plénipotentiaire à la Mission permanente de la Croatie auprès des Nations Unies à New York. Elle a également été ambassadrice auprès de l'OSCE et des Nations Unies à Vienne, en Autriche. Elle a été présidente de la Commission de la condition de la femme de l'ONU de 2001 à 2002 et a également été membre du Comité consultatif de l'UNIFEM. Au niveau régional, elle a été Présidente et Vice-Présidente de la Task Force du Conseil de l'Europe pour combattre la violence contre les femmes, y compris la violence domestique en 2006 et 2007. Entre 2008 et 2010, elle a coprésidé le Comité ad hoc (CAHVIO) qui a élaboré la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes et la violence domestique. Mme Šimonović est titulaire d'un doctorat en droit de la famille de l'Université de Zagreb. Elle est l'auteure de plusieurs livres et articles sur les droits des femmes et la violence faite aux femmes. Elle a également enseigné à la Harvard Law School, à l'Université de Nottingham, au Urban Morgan Institute for Human Rights (Université de Cincinnati) et au Women's Human Rights Training Institute organisé par la Bulgarian Gender Research Foundation. Dubravka Šimonović est professeure invitée en pratique au Centre for Women, Peace and Security du LSE.



**Feride Acar** est professeur de sociologie politique et d'études sur le genre et les femmes. Elle œuvre depuis plusieurs années pour la promotion et la protection des droits fondamentaux des femmes au niveau international comme universitaire, chercheur et expert indépendant. Elle est actuellement (2011 – 2015) membre du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), où elle a déjà fait plusieurs mandats en tant que membre, rapporteur, vice-présidente et présidente (2003 – 2005). C'est l'un des experts indépendants du Groupe de travail du Conseil de l'Europe qui a recommandé l'élaboration d'une

Convention européenne sur la violence à l'égard des femmes (Convention d'Istanbul). Elle a été élue (en 2015) membre du GREVIO, l'organe de suivi de la Convention. Elle est l'auteur de travaux sur les droits des femmes ; les femmes dans l'éducation et à l'université ; les femmes et la politique des islamistes ; et les mouvements sociaux et politiques et la vie politique turque. Elle a passé sa licence à l'Université technique du Moyen Orient (ODTÜ) d'Ankara et son master et son doctorat au Bryn Mawr College (Pennsylvanie, États-Unis).



**Dunja Mijatović** a été élue Commissaire aux droits de l'homme le 25 janvier 2018 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et a pris ses fonctions le 1er avril 2018. Elle est la quatrième Commissaire, succédant à Nils Muižnieks (2012-2018), Thomas Hammarberg (2006-2012) et Alvaro Gil-Robles (1999-2006). Citoyenne de Bosnie-Herzégovine, elle œuvre depuis plus de vingt ans pour la promotion et la protection des droits de l'homme, ayant ainsi acquis des connaissances approfondies dans le domaine du suivi international, notamment en matière de

liberté d'expression. Avant d'être nommée Commissaire aux droits de l'homme, elle a été Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (2010-2017), Directrice de la Diffusion de l'Agence de régulation des communications en Bosnie-Herzégovine (2001-2010), Présidente de la Plateforme européenne des instances de régulation (2007-2010) et du Groupe de et lois dont la loi sur la violence domestique, la loi sur les droits des époux et la loi sur la succession interethnique. Elle est actuellement recteure du Law Institute, Labone Accra, au Ghana, et Senior Adjunct Fellow à l'Institute of Economic Affairs du Ghana, le groupe de réflexion politique du Ghana. Elle a produit et présenté à l'OIT un document contenant des chapitres sur la prostitution et la traite des filles. Elle a créé un club d'entrepreneurs 'Women on the Move' pour aider les jeunes femmes en affaires. Hilary a travaillé avec les autorités traditionnelles en tant que conseillère juridique auprès de la Ketu Queen-Mothers' Association, membre du Comité sur le genre et les enfants du Conseil traditionnel Asogli (2000-2007) et a formé des membres du Royal Care and Support (ROCAS) qui est une association de dirigeant-e-s traditionnel-le-s dont les membres viennent du Ghana, du Nigeria et du Cameroun (2010) sur les instruments nationaux et internationaux concernant les pratiques traditionnelles particulièrement néfastes de la violence. Elle est membre de divers conseils d'administration, dont ceux d'ActionAid Ghana, de la Croix-Rouge du Ghana et, plus récemment, du Groupe de travail de haut niveau sur l'accès à la justice (sous les auspices de l'Organisation internationale de droit du développement (IDLO), La Haye, Pays-Bas).



**Sylvia Mesa Peluffo** est psychologue et titulaire d'une maîtrise en études féminines. Costaricienne née en Uruguay, elle est une militante féministe qui préside le Réseau féministe contre la violence faite aux femmes, section du Costa Rica. Elle travaille actuellement à l'Université du Costa Rica, où elle donne un cours de troisième cycle en études féminines. En outre, Mme Peluffo est chercheuse au Centre de recherche sur les études féminines de l'Université du Costa Rica et coordinatrice de l'équipe interdisciplinaire pour l'attention des victimes de

harcèlement sexuel au sein de l'Institut de recherche en éducation. Elle est membre, en tant que représentante de la société civile, de la Commission de suivi du Système national de prise en charge et de prévention de la violence envers les femmes et de la violence domestique. Elle a mené des recherches et publié de nombreuses publications sur la violence envers les femmes et sur les droits sexuels et reproductifs. Auparavant, elle a travaillé dans le domaine de la violence basée sur le genre à l'Institut national de la femme. Elle a été consultante pour l'UNICEF, l'OIM, l'OIT et l'OEI.



**Lucy Asuagbor** (Cameroun) a servi dans l'appareil judiciaire de son pays pendant près de 30 ans à différents tribunaux et niveaux. Elle est actuellement juge à la Cour suprême du Cameroun. Mme Asuagbor est également membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples depuis 2004, actuellement Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique, Présidente du Groupe de travail sur les communications et précédemment Présidente du Groupe de travail sur les droits des personnes vivant avec le VIH/sida, Rapporteur spécial sur les droits des défenseurs des droits

humains en Afrique et membre du Comité contre la torture. Mme Asuagbor est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Lagos, Nigeria, d'un LLM en droit maritime international de l'Université IMLI de Malte et d'un diplôme de l'École de la magistrature du Cameroun.



**Ivana Radačić** (PhD en droit), Présidente du Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans le droit et la pratique des Nations Unies. Elle est assistante de recherche principale à l'Institut Ivo Pilar des sciences sociales de Zagreb et chargée de cours à temps partiel à l'Université de Zagreb. Ses domaines de recherche et d'enseignement sont les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits de la personne, le genre, la sexualité et le droit. Elle a publié de

nombreux articles dans ces domaines dans des revues et des livres internationaux de premier plan, et elle est l'auteure du livre *Sexual violence - Myths, Stereotypes and the Legal System* (TIMpress, 2014). Elle a enseigné dans plusieurs universités en Europe, en Amérique centrale, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle enseigne également au Centre d'études sur les femmes (Zagreb) et à l'Institut régional de formation aux droits humains des femmes (Sofia). Dr Radačić a coopéré avec des institutions internationales et des ONG sur la recherche, la formation et le contentieux en matière de droits de l'homme et a participé à la rédaction de

lois et de politiques nationales sur les droits de l'homme. Elle a également travaillé à la Cour européenne des droits de l'homme et a plaidé des affaires relatives aux droits des femmes devant cette dernière. Elle est experte du Conseil de l'Europe en matière de droits des femmes et a coécrit un manuel de formation sur l'accès des femmes à la justice destiné aux juges. Elle a été membre experte de la Commission parlementaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Dr Radačić joue du violoncelle et du djembé et pratique cinq rythmes de danse.



**Margarete May Macaulay**, Rapporteuse sur les droits des femmes, Commission interaméricaine des droits de l'homme, est citoyenne de la Jamaïque et a été élue commissaire le 16 juin 2015 par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) pour un mandat de quatre ans qui a débuté le 1er janvier 2016 et se termine le 31 décembre 2019. Margarete May est titulaire diplômée en droit à l'Université de Londres et est actuellement avocate en pratique privée. Elle est médiatrice à la Cour suprême de la Jamaïque et arbitre associée, en plus d'exercer les fonctions de notaire. Elle a été juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme de 2007 à 2012, contribuant ainsi à l'élaboration du Règlement de procédure de la Cour.



**Ruth Halperin-Kaddari**, spécialiste du droit de la famille et des droits internationaux de la femme, est directrice fondatrice du Rackman Center for the Advancement of the Status of Women de la Faculté de droit de l'Université Bar-Ilan en Israël, où elle est professeur agrégé. En décembre 2018, elle a terminé trois mandats au Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), au cours desquels elle a également été vice-présidente du Comité à deux reprises et présidente du Groupe de travail sur les enquêtes. Diplômée de la Yale Law School (LL.M. ; J.S.D.), elle a publié de nombreux articles dans ses domaines de spécialisation, notamment le droit de la famille en Israël, le pluralisme juridique, le féminisme et la halacha, et les droits internationaux des femmes, et a reçu de nombreux prix et bourses de recherche nationaux et internationaux, notamment une bourse dans le cadre du H202 et du ERA (2019), deux subventions importantes de la Israel Science Foundation (2000 et 2005) et le prix Woman's Courage du Département d'État américain (2007). Son livre sur les femmes en Israël a été publié par University of Pennsylvania Press. C'est une conférencière de renom dans des forums universitaires et professionnels, et a été à plusieurs reprises témoin experte sur le droit de la famille israélien devant des tribunaux internationaux. Elle a également occupé pendant cinq ans le poste de présidente du Comité consultatif de l'Autorité pour la promotion de la femme au Cabinet du Premier Ministre. En 2018, elle a été nommée parmi les 100 personnes les plus influentes d'Apolitical en matière de politique de genre dans le monde. En juillet 2007, le Département d'État des États-Unis lui a décerné le Prix international de la femme de courage. En novembre 2014, elle a reçu le prix "Ot Katan" pour l'avancement de la justice entre les femmes et les hommes par le travail bénévole, décerné par l'ONG Ruach Nashit en Israël ; en mars 2016, elle a reçu le prix Rappaport pour les



femmes génératrices de changement dans la société israélienne ; et en janvier 2017, le prix des Chevaliers du gouvernement de qualité du Mouvement pour le gouvernement de qualité en Israël.



**Marko Bošnjak** est né le 12 mars 1974 à Ljubljana, en Slovénie. Il a commencé ses études à l'Université de Ljubljana, Faculté de droit (1996). Il a été assistant de recherche (1996-2002), collaborateur scientifique (2002-2006) et chef du Conseil scientifique (2006-2008) à l'Institut de criminologie de l'Université de Ljubljana, faculté de droit. Il a effectué un stage judiciaire à la cour d'appel de Ljubljana (1998-2000). Il est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Ljubljana, Faculté de droit (1999). Il a passé l'examen judiciaire d'État en 2001 et il est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Ljubljana, Faculté de droit, 2002. Il a été conseiller indépendant (2002-2006) et conseiller supérieur (2006-2008) auprès de la Cour

constitutionnelle de Slovénie. Il a été professeur adjoint de droit pénal et de criminologie à l'Université de Ljubljana, Faculté de droit (2005-2015), chargé de cours à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Ljubljana (2006-2012). De 2008 à 2011, Marko Bošnjak a été membre expert du Conseil de droit pénal du Ministère de la justice de Slovénie. Il a également occupé des postes d'avocat spécialisé en droit pénal (2009-2016) et professeur agrégé de droit pénal, chef du département de droit pénal de la faculté de droit européen de Nova Gorica, Slovénie, depuis 2012. Il est juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 30 mai 2016.



**Françoise Brié** est une experte dans les programmes de lutte et de prévention des violences à l'encontre des femmes sur le plan national et international. Elle est directrice de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) depuis juillet 2017, association qui gère le numéro national d'écoute, 3919 Violences Femmes Info et anime un réseau de 67 associations en France spécialisées dans le suivi de femmes victimes de violences et de leurs enfants en accueil de jour ou en centre d'hébergement. La FNSF gère aussi un dispositif de mise en sécurité pour les femmes les plus en danger, un observatoire d'analyse des données issues du 3919 et des associations, un service justice et logement. Elle représente la FNSF auprès des différents Ministères et pour les actions de plaidoyer.

Auparavant, elle a été directrice de l'association L'Escale-Solidarité Femmes (Hauts-de-Seine) de 2004 à 2017, centre d'accueil et d'hébergement pour femmes victimes de violences. Membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes de 2013 à 2019 (commission violences et groupe Égater) chargé de la rédaction d'avis sur les violences sexistes et sur les inégalités de genre dans l'ensemble des territoires et de l'évaluation des politiques publiques. Éluë en 2015 et en 2019 comme membre du GREVIO (groupe d'expertes chargé de l'évaluation de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique). Représentante auprès de réseaux européens ou internationaux de défense des droits fondamentaux (Women Against

Violences in Europe, réseau Euro-Méditerranéen pour les Droits Humains - REMDH). Elle a effectué, comme directrice des programmes ou chargée de mission, de nombreuses enquêtes ou travaux pour différentes associations humanitaires et de défense des droits fondamentaux en particulier autour de la question des femmes, en Afrique et au Moyen Orient (Aide Médicale Internationale, Fondation France Libertés, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Médecins Sans frontières). Elle est autrice de plusieurs articles et rapports (femmes, minorités, déplacés et réfugiés). Elle a coordonné plusieurs programmes de santé publique en France et à l'international (2 ans au Malawi, 2 ans en Iran et Irak, 1 an en Haïti, 6 mois en Angola) après avoir été Sage-Femme pendant 10 ans. Elle est titulaire d'un DEA Géopolitique, histoire, civilisations, d'une Maîtrise Sciences Sanitaires et Sociales - Mention Santé publique.



**Carmen Comas-Mata Mira** est membre du Sous-comité des Nations Unies pour la prévention de la torture. Elle est également responsable des affaires internationales au Bureau du Médiateur, qui est l'institution espagnole responsable du Mécanisme national pour la prévention de la torture. Elle est également secrétaire technique de la Fédération ibéro-américaine des médiateurs (FIO), un forum qui réunit plus de 100 bureaux de médiateurs de la région. En tant que cheffe du Groupe du Mécanisme national pour la prévention de la torture (de 2009 à

2013), elle a initié des activités du Groupe, formé son personnel et effectué plus de quatre cents visites dans les lieux de détention. L'Agence espagnole de coopération internationale et de développement (AECID) l'a nommé experte en 2011, pour aider à ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT) au Pérou. Elle a dirigé 4 projets de jumelage afin de renforcer les capacités des institutions de médiation au Kazakhstan, en Arménie, en Macédoine du Nord et en Turquie. En tant que représentante de l'institution, elle a participé à divers projets du Conseil de l'Europe concernant le renforcement des structures nationales des droits de l'homme et des mécanismes nationaux de prévention européens. Elle est titulaire d'une licence en droit et d'une maîtrise en droit communautaire de l'Université Autonome de Madrid.



**Bianca Maria Pomeranzi** a été conseillère principale en matière de genre et de développement et cheffe de la section Genre et développement humain à la Direction générale de la coopération au développement du ministère italien des Affaires étrangères, où elle s'est occupée des négociations et de la mise en œuvre des accords internationaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du Programme d'action de Beijing. Elle a favorisé des dialogues politiques et des programmes sur les droits humains des femmes et la violence sexiste à l'égard des femmes avec des gouvernements partenaires dans différents pays (Afghanistan, Éthiopie, Mozambique, Palestine et Sénégal) et a été chef de l'Unité italienne de coopération pour le développement en Afrique occidentale (Dakar 2010-2011). Élu membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2013-2016), elle a axé ses études sur les droits économiques et sociaux des femmes et s'est employée



activement à promouvoir l'inclusion des principes de non-discrimination énoncés dans la Convention dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.



À l'issue d'études supérieures de droit (DESS), **Nicole Ameline** a fait une carrière en Cabinet Ministériel, puis au niveau de la fonction publique régionale et locale, avant de devenir Membre du Parlement français, où elle n'a cessé d'être réélue de 1993 à 2017. (Commission des Lois et Commission des Affaires Étrangères et Défense) ; Ministre en charge de la décentralisation en 1995, Ministre en charge des Affaires Maritimes en 2002, puis Ministre de la Parité et de l'Égalité Professionnelle jusqu'en 2005, Nicole Ameline s'est engagée très tôt en faveur des Droits des Femmes dans le monde. Nommée Ambassadeure en charge

des Questions sociales et de la Globalisation, elle a exercé le poste de Déléguée de la France auprès de l'OIT de 2005 à 2007. Éluë au sein du CEDAW, Présidente (2013/2014) Nicole Ameline exerce aujourd'hui la Vice-Présidence, ainsi que la Présidence du Groupe de Travail en charge des SDG, et du Groupe de Travail avec l'UIP. Très engagée dans la promotion de l'égalité professionnelle en lien avec le secteur privé international, Nicole Ameline conduit des politiques de développement sur le terrain, notamment en Méditerranée.



**Alia El-Yassir** est Directrice régionale d'ONU Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale et représentante en Turquie depuis septembre 2018. Elle travaille avec UNIFEM/ONU Femmes depuis 1997. Auparavant, elle a travaillé en tant que Représentante spéciale des Nations Unies pour les femmes dans le territoire palestinien occupé, gérant un portefeuille complexe de programmes et de projets, et aidant les équipes et bureaux régionaux des Nations Unies et le HCT à mettre en place des mécanismes de coordination pour s'attaquer aux problèmes de l'égalité entre les femmes et les hommes et de

l'émancipation des femmes. Elle fait partie du fichier d'experts du GNUD en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et a appuyé d'autres équipes de pays des Nations Unies à ce titre. Avant de rejoindre ONU Femmes, elle a brièvement travaillé pour le PNUD et s'est engagée dans le domaine de l'éducation. En plus de faire du bénévolat auprès d'un certain nombre d'ONG de défense des droits des femmes et des droits humains, elle a travaillé sur les médias éducatifs pour les enfants. Alia El-Yassir est diplômée de l'Université McGill à Montréal et a poursuivi des études supérieures en éducation et en anthropologie, avec une spécialisation en études de genre à l'Université Ben Gurion du Néguev.



L'Ambassadrice Meglena **Kuneva** est cheffe de la délégation de l'UE auprès du Conseil de l'Europe depuis septembre 2018. Ses efforts visent à assurer la meilleure coordination possible entre l'UE et le Conseil de l'Europe dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. Elle préside la réunion de coordination de l'UE, qui vise à aligner les positions des États membres de l'UE sur les questions actuelles et futures. Elle travaille à l'élaboration d'une position européenne commune, partagée par l'UE et le Conseil de l'Europe. Au niveau national bulgare, l'Ambassadeur Kuneva a occupé les postes de : Vice-premier ministre chargé de la

coordination des politiques européennes et des affaires institutionnelles ; ministre de l'éducation et des sciences ; ministre des affaires européennes ; représentant spécial auprès de la Convention sur l'avenir de l'Union européenne ; et négociateur en chef auprès de l'UE au ministère des affaires étrangères. En outre, elle a été élue membre du Parlement bulgare à trois reprises et membre du Parlement européen en 2009. Au niveau de l'exécutif européen, l'ambassadeur Kuneva a occupé le poste de commissaire européen à la protection des consommateurs entre 2007 et 2010. En 2008, elle a été élue "Commissaire européenne de l'année" et "Européenne de l'année" pour la promotion des droits des consommateurs dans l'environnement numérique. En 2010, elle a été nommée conseillère spéciale sur les droits des passagers auprès du vice-président de la Commission européenne, Siim Kallas. En 2017, la Commission européenne l'a nommée membre du Comité des personnalités indépendantes. L'ambassadrice Kuneva a également reçu des distinctions et des prix de plusieurs États membres de l'UE pour ses réalisations et ses contributions. Elle est titulaire de diplômes en droit et en droit de l'environnement de l'Université de Sofia et de plusieurs diplômes de programmes aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elle est née à Sofia, en Bulgarie, est mariée et a un fils.



**Katarzyna Wolska-Wrona** est avocate et travaille dans le domaine de la violence de genre depuis 2009. Elle était membre de la délégation du Gouvernement polonais auprès du Comité spécial pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence familiale (CAHVIO). De 2012 à 2014, elle a été l'experte juridique responsable de la coordination de la ratification de la Convention d'Istanbul par la Pologne. Elle est actuellement experte nationale détachée auprès de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre du programme sur la violence basée sur le genre.



**Jacqui Hunt**, est directrice Europe et Eurasie de Equality Now, une organisation internationale de défense des droits humains qui s'appuie sur des instruments légaux pour protéger et promouvoir les droits des femmes et des filles dans le monde entier. Avocate de formation, elle a créé le bureau européen d'Equality Now en 2005 et a dirigé avec succès plusieurs de ses campagnes. Cette organisation s'investit dans plusieurs domaines d'activité, principalement la promotion de l'égalité juridique et l'éradication des pratiques préjudiciables, du trafic sexuel et de la violence sexuelle, avec un point de vue transversal sur les adolescentes. Equality Now publie tous les cinq ans un rapport, [\*Beijing+\*](#), dont la

sortie coïncide avec la revue par les États de l'avancement des engagements souscrits au titre du Programme d'action de Beijing. Ce rapport donne des exemples de lois discriminatoires toujours en vigueur, qui concernent tous les domaines de la vie des femmes et toutes les régions du monde et décrit des stéréotypes sur la place et le comportement présumés de la femme. Ces stéréotypes ont également influencé l'élaboration de lois sur les violences sexuelles. Le dernier rapport publié par Equality Now, [\*Roadblocks to Justice: How the Law is Failing Survivors of Sexual Violence in Eurasia\*](#) [Obstacles à la justice : comment la loi trahit les survivantes des violences sexuelles en Eurasie] s'inscrit dans la continuité de son rapport mondial sur les violences sexuelles, intitulé [\*The World's Shame: The Global Rape Epidemic – How Laws Around the World are Failing to Protect Girls and Women from Sexual Violence\*](#) [Honte sur la planète : l'épidémie de viol mondiale, ou l'échec des lois du monde entier censées protéger les filles et les femmes contre les violences sexuelles].